



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

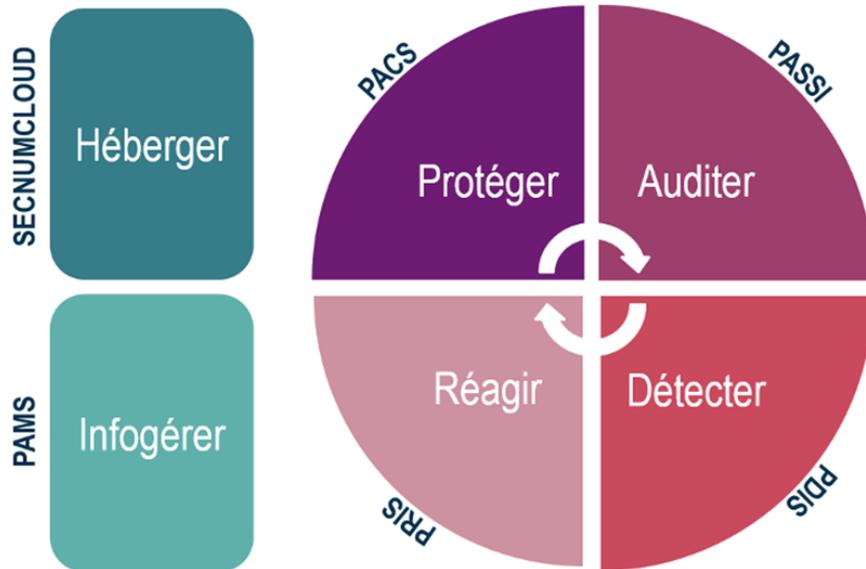


MISE À JOUR DU RÉFÉRENTIEL PRIS

PRESTATAIRE DE RÉPONSES AUX INCIDENTS DE SÉCURITÉ

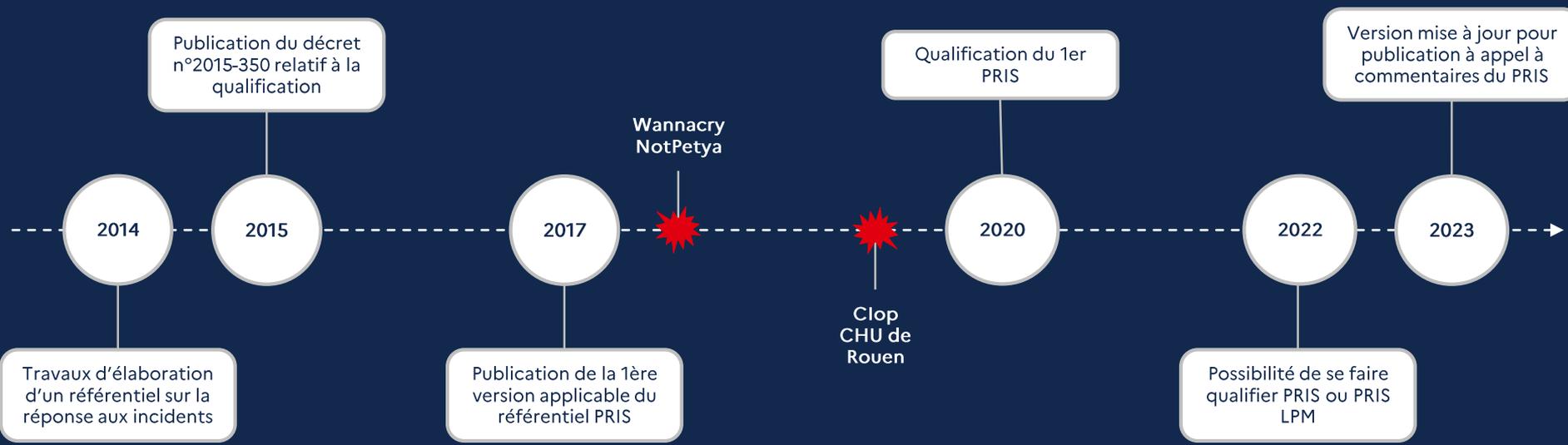


Prestataires de confiance : la qualification



Pour plus d'information, contactez industries@ssi.gouv.fr

Historique et dates clés PRIS



A date : 4 PRIS LPM qualifiés et 6 en cours de qualification

Les cibles du référentiel

- Incidents et Menaces
- Bénéficiaires et prescripteurs
- Prestataires
- Prestations

Modularité



Nouvelle mise à jour du référentiel PRIS

Différence entre la version 2.0 (2017) et la nouvelle version (2023)

≈ 76%

de modifications :

- répartition en 2 niveaux d'assurance ;
- opérationnalité adapté au contexte de la mission ;
- spécialisation de certaines activités ;
- cohérence avec l'écosystème prestataires de confiance ;
- clarification des attendus.

Les prestataires qualifiés conserveront leurs qualifications, les modalités de transition seront publiées par l'ANSSI.

Activités de réponse

Investigation

Recherche d'indicateur de compromission
(REC)

Investigation numérique
(INV)

Pilotage d'investigation et
d'analyse
(PIA)

Analyse de code source
(CODE)

Gestion de crise

Spécificités de la crise
d'origine cyber

Se protéger et répondre
Lien avec PACS

Remédiation

Evolution du marché

Conceptualisation
Le modèle E3R

Endiguement → Eviction → Eradication

Reconstruction



Récapitulatif

1. L'ANSSI va publier une première mise à jour du référentiel PRIS dans les prochains mois.

Une version pour appel à commentaires sera disponible en amont.

2. L'ANSSI souhaite poursuivre le développement de l'offre de réponse de confiance.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

DES QUESTIONS ?

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – ANSSI
Rémi BOUJU – Division Réponse
Anaïs RATANAVANH – Bureau Qualification et Agrément

Retrouvez l'ANSSI sur : www.ssi.gouv.fr

Pour plus d'informations relatives à la qualification, contactez industries@ssi.gouv.fr